

Tris-(hydroxymethyl)-aminomethane

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit	Tris-(hydroxymethyl)-aminomethane
Code Produit	EU1018
Société	EUROMEDEX 24, rue des Tuilleries BP 684 SOUFFELWEYERSHEIM 67460 SOUFFELWEYERSHEIM Tél : 03 88 18 07 22 Fax : 03 88 18 07 25 e.mail : research@euromedex.com Internet : www.euromedex.com
Numéro d'Appel d'Urgence	I.N.R.S.:+33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

N'est pas une substance dangereuse selon le SGH.

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Cette substance n'est pas classée comme dangereuse au sens de la Directive 67/548/CEE.

Contenu d'étiquette

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

Autres dangers - aucun(e)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom : Tris (hydroxymethyl) aminomethane

Synonymes : Tris amino; tris base; 2-Amino-2-hydroxymethyl-1,3-propandiol

Formule : C₄ H₁₁ N O₃

Poids moléculaire : 121,1 g/mol

No.-CAS	No.-CE	No.-Index	Classification	Concentration
77-86-1	201-064-4			<= 100 %

4. PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.

Faire respirer de l'air frais.

En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage.

Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Tris-(hydroxymethyl)-aminomethane

Donnée non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx) - Combustible

Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Autres informations

Donnée non disponible.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Éviter la formation de poussière.

Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Conditions de stockage sûres

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Ne pas entreposer dans ce qui suit: Zinc, contenants galvanisés, aluminium, cuivre, alliages de cuivre.

Hygroscopique

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

La protection des voies respiratoires n'est pas requise.

Utiliser des masques de protection type N95 (US) ou de type P1 (EN 143) pour se protéger des niveaux de poussières.

Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection des mains

Manipuler avec des gants.

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Tris-(hydroxymethyl)-aminomethane

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Protection des yeux

Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau et du corps

Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme : Solide, Poudre cristalline

Couleur : Blanc

Odeur : Légère (poisson)

Données de sécurité

pH : 10.5-12

Point de fusion : 170.5 °C

Point d'ébullition : 288 °C

Point d'éclair : donnée non disponible

Température d'inflammation : donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure : donnée non disponible

Densité : 0.61 g/cm³ à 25 °C

Température de décomposition : 143 °C

Hydro solubilité : 678 g/l à 20 °C - complètement soluble

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Valable généralement pour les matières et les mélanges organiques combustibles : En cas de répartition fine en suspension dans l'air, il existe en règle générale une possibilité d'explosion de poussière.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées (température ambiante). Voir la Section 7.

Hygroscopique.

Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

Conditions à éviter

Hygroscopique

Le produit peut se décomposer à température élevée.

La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé.

Matières à éviter

Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides forts. Oxydants forts. Éviter le contact avec les métaux tels que: Aluminium.

Zinc. Cuivre. Alliages de cuivre. Métaux galvanisés. Éviter un contact non intentionnel avec ce qui suit: Hydrocarbures halogénés.

Produits de décomposition dangereux

Tris-(hydroxymethyl)-aminomethane

Autres produits de décomposition - donnée non disponible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Ingestion

Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

DL50, rat > 5.000 mg/kg

Cutanée

Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Lapin - 4h - Pas d'irritation de la peau

Inhalation

En raison des propriétés physiques, des vapeurs sont peu probables. Les poussières peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge).

La CL50 n'a pas été déterminée.

Dommage oculaire / irritation des yeux

Le solide ou les poussières peuvent provoquer une irritation ou des lésions cornéennes par action mécanique.

Lapin - Pas d'irritation des yeux

Mutagénicité sur les cellules germinales

Résultat: Non mutagène dans le test d'Ames.

Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes

Les tests "in vivo" n'ont pas montré de modifications chromosomiques

Cancérogénicité

IARC: Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Effets potentiels sur la santé.

Signes et Symptômes d'une Exposition

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

En cas d'ingestion en grande quantité: Diarrhée, Nausée, Vomissements, Convulsions

Concerne les amines aliphatiques en général: irritations en cas de contact avec les yeux et la peau. Irritations des muqueuses, toux et dyspnée en cas d'inhalation.

Manipuler la substance avec précaution.

Information supplémentaire

RTECS: TY2900000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Matière non classée comme dangereuse pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/CI50/LL50/LE50 supérieure à 100 mg/L chez la plupart des espèces sensibles).

Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, Leuciscus idus(lde), Essai en statique, 96 h: > 10.000 mg/l

Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50b, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), Essai en statique, inhibition de la croissance de la biomasse, 96 h: >

Tris-(hydroxymethyl)-aminomethane

100 mg/l

Persistance et dégradabilité

Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.

Tests de biodégradation de l'OCDE:

Biodégradation : 100%

Durée de l'exposition : 28jr

Méthode : test OCDE 301F

Intervalle de temps de 10 jours : réussi

Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation: Faible potentiel de bioconcentration (FBC < 100 ou Log Pow < 3).

Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow): -2,31 Mesuré

Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol: Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Coefficient de partage, carbone organique du sol/eau (Koc): 1 Estimation

Constante de la loi d'Henry (H): 8,67E-13 atm*m3/mole; 25°C Estimation

Évaluation PBT et vPvB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bio-accumulable ni toxique (PBT)

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

Eliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU Non enregistré

Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Not dangerous goods

IATA: Not dangerous goods

Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

Groupe d'emballage

ADR/RID: - IMDG: - IATA: -

Dangers pour l'environnement

ADR/RID: non IMDG Polluant marin: non IATA: non

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Inventaire européen des produits chimiques commercialisés (EINECS)

Les composants de ce produit figurent dans l'inventaire EINECS ou en sont exemptés

France : Tableaux des maladies professionnelles

Tris-(hydroxymethyl)-aminomethane

Tris(hydroxyméthyl)aminométhane : Tableau 49

Tris(hydroxyméthyl)aminométhane : Tableau 49bis

Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

16. AUTRES DONNÉES

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles.

Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide.

Euromedex ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.